

MAIRIE DE  BERNEVILLE

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2020-05
RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le Maire de la Commune de BERNEVILLE,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L123-6, R 123-7 et suivants,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2014 fixant à 16 le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS,

Vu le courrier du Secours Catholique, association qui œuvre dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, proposant la candidature de Mme Annie MARTIN, domicilié à Berneville, 10, Rue des Correttes,

Considérant qu'aucune candidature n'a été reçue provenant d'associations familiales, d'associations de retraités et de personnes âgées, ni d'associations de personnes handicapées,

ARRÊTE

Article 1 : Est nommée membre du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, Mme MARTIN Annie, représentant le secours catholique

Article 2 : Sont nommées membres du conseil d'administration du CCAS, les personnes qualifiées suivantes domiciliées à Berneville

- Philippe DHAILLE
- Albert VERHULST
- Jean-Paul PATINIER
- Jean-Jacques DUHEM
- Bryan LECQ
- Guislaine FROMENT
- Geneviève SELLIER

Article 4 : Le maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A BERNEVILLE, le 30 juin 2020

Le Maire,
Julien BELLENGIER

